PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIÈRE EXPÉDITION

ETUDE DE

Selarl DEFER-MOREL-HENRIOT dont le siège social est 33 Quai louis Lapicque 88000 EPINAL successeur de Me Corinne THIEBAUT-GSCHWEND, et siège administratif & comptable 24 Rue Jean-Jacques Baligan à 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

EPINAL
Tél: 03 29 82 53 52
Fax: 03 29 35 25 82
etude-thiebaut-gschwend@orange.fr

SAINT-DIE-DES-VOSGES
Tél: 03 29 56 16 72
Fax: 03 29 55 48 79
morel-defer@wanadoo.fr

et: defer-morel-henriot@atelca.fr

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

PREMIÈRE EXPÉDITION

L'AN DEUX MILLE QUATORZE
ET LE DIX-NEUF AOUT

A LA REQUËTE DE :

La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225 000 000.00 €, immatriculée au RCS Strasbourg sous le n° 754 800 712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger-Valentin à Strasbourg (67000) agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège,

Pour laquelle domicile est élu au cabinet de Me Francis KIHL, avocat au Barreau d'Epinal, membre de la SELARL Lorraine Défense & Conseil, au Barreau d'Epinal, 14 Quai Colonel Sérot, 88000 EPINAL, qui se constitue et continuera d'occuper sur le présent et ses suites.

Procédant en exécution du Livre III et des articles R.322-1 à R.322-3 du CPCE et suite au commandement de payer valant saisie immobilière en date du 8 août 2014, j'ai

Me Michel HENRIOT, Huissier de Justice associé de la Selarl DEFER-MOREL-HENRIOT dont le siège est 33 Quai Louis Lapicque, successeur de Me THIEBAUT-GSCHWEND, et le siège administratif & comptable 24 rue J.J Baligan 88100 SAINT-DIE-DES-VOSGES

procédé à la description des biens immobiliers appartenant à:

[redacted], né le [redacted], [redacted], domicilié [redacted]

Soit:

Commune de MIRECOURT

Une maison à usage d'habitation sise 238 Ter rue Emile Ouchard, cadastrée Section AD n°341 lieudit "devant le bois" pour 2a 1ca, n°344 même lieudit pour 2a 30ca et n°348 lieudit"238 Rue Ouchard" pour 5a 72ca.

Et tels au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et tout servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

Je certifie m'être rendu ce jour à MIRECOURT où est présent aux fins de réaliser les diagnostics immobiliers pour Arliane M. Eric THOMAS de la Sarl éponyme.

Cette maison n'est pas libre d'occupation mais donnée à bail à M. Antony DENET qui nous autorise à pénétrer dans les lieux. Loyer initial de 580€.

PREMIÈRE ÉDITION

DESCRIPTION

SITUATION

Générale:

Commune du Canton éponyme, de l'Arrondissement et de la Circonscription de NEUFCHATEAU d'une superficie de 1224 ha pour 6992 habitants.

Locale:

La maison se trouve en bord d'une rue dans un espace urbanisé de la commune, zone d'habitat pavillonnaire et d'équipement.
Conf: extrait de plan cadastral et extrait PLU

EXTERIEUR

Les trois parcelles en herbe forment un ensemble situé en sud, légèrement dominant de la rue. La maison est construite en partie haute avec chemin d'accès en tout venant.

Il s'agit d'une construction de plein pied sur sol, des années 2005 environ, en forme de L de 15 x 7m avec décrochement de 5m pour le retour en L, couverte d'un toit de tuiles mécaniques avec chéneaux et descentes d'eau en PVC. Elle est montée en parpaings de 22 avec isolation intérieure, les façades sont crépies, les avancées de toit en lambris bois, les abords en tout-venant.
Les menuiseries sont en bois à double vitrage protégées de volets à deux battants également en bois. Le tout est en bon état mis à part des éclats dans le crépi vers l'entrée.

Façades nord (✗) et ouest

façades est et nord du retour en L (du garage)

façade est (du garage)

façades ouest et nord

INTERIEUR

Observations générales:
Le chauffage est assuré par des convecteurs électriques dans chaque pièce sauf dans une chambre où il est absent, la production d'eau chaude par ballon électrique.
Un carrelage blanc est posé au sol sur toute la surface habitable de la maison y compris dans les chambres, les murs et les plafonds sont en placoplâtre couverts d'une émulsion. Les portes intérieures sont en bois. L'ensemble est en état mais nécessite une rénovation car il existe un enfoncement du placoplâtre dans le couloir entre salle de bains et toilettes, l'entretien n'étant pas effectué par l'occupant.
L'entrée s'effectue l'angle intérieur du L.

Partie habitation, grand segment du L.

SALON/SALLE A MANGER/CUISINE
Cette pièce occupe toute l'extrémité sud de la maison, avec une fenêtre et une porte-fenêtre sur la façade sud, une autre fenêtre et porte-fenêtre sur celle en ouest.
Sur la façade sud mais côté est, une cuisine comprenant un plan de travail avec évier résine muni d'un mélangeur sur meuble, plaque de cuisson est installée contre le mur extérieur.

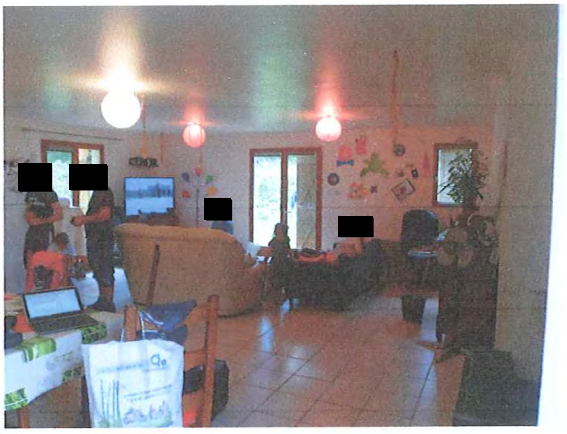

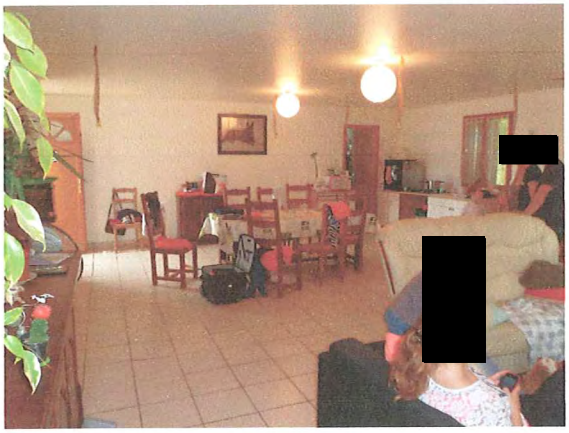

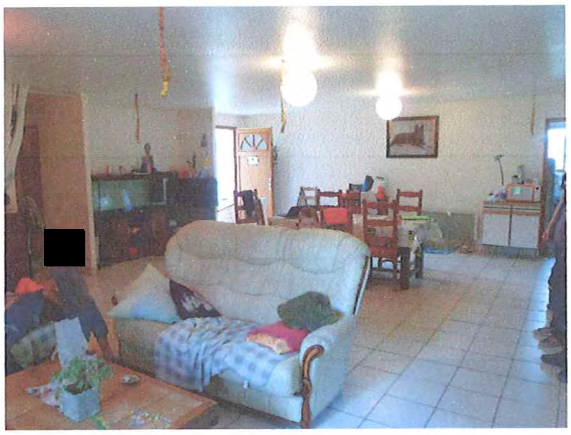

Au centre de la pièce, allant en nord, un couloir -avec un enfoncement du placoplâtre- permet l'accès à différentes pièces.

1° porte à droite (Est), toilettes:
Une cuvette à réservoir dorsal protégée de carreaux de faïence aux murs, une petite fenêtre en est, une VMC au plafond. En état.

2° porte à droite, salle de bains:
Les murs sont couverts intégralement de carreaux de faïence, en état. Une fenêtre en est, une VMC au plafond. Elle est équipée d'une cabine de douches, de deux vasques résine sur meuble avec miroir mural surmonté d'un fronton contenant éclairage. En état.

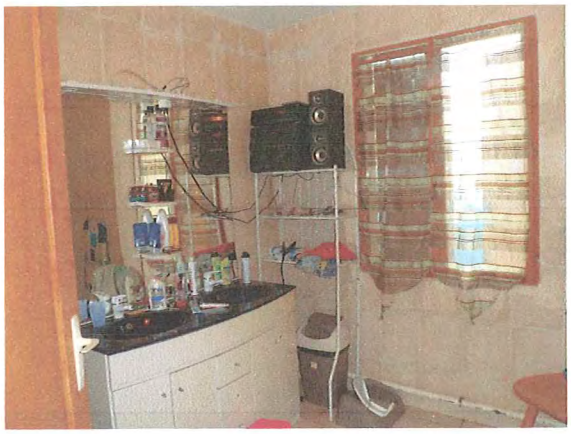

1° porte à gauche (Ouest), chambre:
Une fenêtre en ouest. Pas de convecteur électrique, le précédent locataire serait parti avec. En état.

2° porte à gauche, chambre:
Pièce occupant l'angle nord-ouest de la maison, avec une fenêtre en nord. En état.

PREMIÈRE EXPÉDITION

Porte en bout de couloir, chambre:
Pièce occupant l'angle nord-est de la maison, avec une fenêtre en est. En état.

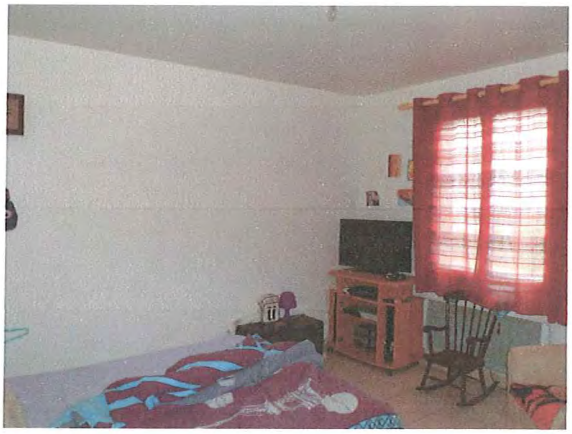

Partie utilitaire, petit segment du L.

Local technique:
Accès par une porte dans l'angle sud-est de la partie habitation, dans le coin cuisine. Il s'agit d'un local avec sol béton, murs et plafond de placoplâtre en brut, éclairée d'une fenêtre en est. Elle contient le boîtier électrique, le ballon d'eau chaude et l'équipement pour le lave-linge.

Garage:
Sol béton, murs et plafond en placoplâtre, porte sectionnelle verticale et manuelle. En état général correct.

PREMIÈRE EXPÉDITION

URBANISME

Le plan cadastral est annexé au présent acte ainsi que le règlement d'urbanisme applicable à la zone U.D dans laquelle se situe cette maison.

SURFACE: le calcul établi par Arliane est annexé au présent acte: 130,94 m².

Et de tout ce qui précède, je me suis retiré pour consulter et obtenir en mairie de MIRECOURT le plan local d'urbanisme et dresser en deux heures le présent Procès-verbal de description en deux originaux dont "l'original" pour être mis au rang des minutes de l'étude de l'Huissier de Justice soussigné et la "première expédition" pour être remise à la partie requérante pour servir et valoir ce que de droit.

Détail des opérations nécessaires:
Un déplacement en Mairie et chez le locataire,
Prise de rendez-vous pour diagnostics et avec le locataire,
Réalisation de la description,
Rédaction du procès-verbal, copies, photographies.

Pièces annexées:
Extrait cadastral,
Calcul des surfaces
Extrait du PLU
Copie du bail

H.HENRIOT, Huissier de Justice associé - Michel - EPINAL (VOSGES)

Honoraires	Art6 (105)	226.60
Transport Art 18		7.48
Honoraires Art 16		250.00
Total ht		484.08
tva		96.82
taxe fixe		9.15
débours		30.00
total ttc		620.05